

9) Septembre 2019

La rentrée pour 96 élèves à l'École du Grand Chêne (05/09/2019)



Sylvie Pierre (à g.), Françoise Ravey (à d.), Sylvie Baumgartner, Maëlle Schneider et les enseignants et aides, des personnes des services administratifs et techniques

Ce lundi 2 septembre, c'était aussi comme dans d'autres communes la rentrée à L'École du Grand Chêne de Morvillars.

Sylvie Pierre, directrice, entourée de Françoise Ravey, maire, Sylvie Baumgartner 2^e adjointe responsable de la commission « Enfance jeunesse scolaire et périscolaire », Maëlle Schneider, directrice du périscolaire, des enseignants et aides, des personnes des services administratifs et techniques ont souhaité la bienvenue aux élèves et aux parents. Ils ont rappelé les points importants du règlement interne de l'école.

L'établissement accueille cette année 96 élèves répartis en quatre classes. L'école du Grand Chêne est labellisée niveau 1 et fait partie du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté. Le personnel est composé de cinq institutrices et d'un psychologue, de deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et d'assistantes d'élèves en situation de handicap.

MORVILLARS Enseignement
La rentrée pour 96 élèves à l'École du Gros Chêne


Sylvie Pierre (à g.), Françoise Ravey (à d.), Sylvie Baumgartner, Maëlle Schneider et les enseignants et aides, des personnes des services administratifs et techniques.

Ce lundi 2 septembre, c'était aussi comme dans d'autres communes la rentrée à L'École du Gros Chêne de Morvillars.

Sylvie Pierre, directrice, entourée de Françoise Ravey, maire, Sylvie Baumgartner 2^e adjointe responsable de la commission « Enfance jeunesse scolaire et périscolaire », Maëlle Schneider, directrice du périscolaire, des enseignants et aides, des personnes des services administratifs et techniques ont souhaité la bienvenue aux élèves

et aux parents. Ils ont rappelé les points importants du règlement interne de l'école.

L'établissement accueille cette année 96 élèves répartis en quatre classes. L'école du Gros Chêne est labellisée niveau 1 et fait partie du réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté. Le personnel est composé de cinq institutrices et d'un psychologue, de deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et d'assistantes d'élèves en situation de handicap.

MORVILLARS Enseignement
05/09/2019
Ils sont 84 élèves dans trois classes de Sixième


Ce lundi 2 septembre au collège Lucie Aubrac, le principal, Djéoudjine Abderramane-Dilliah, accompagné de Samir Meddour (CPE) et des trois professeurs principaux, Florence Marchais, Mireille Falero et Céline Ngangang, ont reçu les élèves de Sixième et leurs parents.

Cette année, le collège ne possède plus que trois classes de Sixième pour 84 élèves. Après le traditionnel appel des élèves par classe, composée chacun de 28 élèves, le principal et le CPE ont reçu dans la salle polyvalente les parents pour leur expliquer le fonctionnement du collège. Il s'agissait aussi d'établir en suite un dialogue pour répondre à toutes les questions relatives au passage en Sixième et au fonctionnement du collège.

Djéoudjine Abderramane - Dilliah, accompagné de Samir Meddour (CPE) et des trois professeurs principaux, Florence Marchais, Mireille Falero et Céline Ngangang, ils ont accueilli les élèves de Sixième.

MORVILLARS
Reprise du judo-kwai
L'heure de la reprise a sonné au judo-kwai de Morvillars. Les inscriptions ont commencé mercredi. Les cours reprendront mercredi 11 septembre. Ceux pour les enfants de 7 à 12 ans de 16 h à 17 h 30, ceux pour adultes de 18 h 00 à 19 h 45. Pour tout renseignement et inscription contacter Francis Blanc au 06 74 67 32 66.

84 élèves dans trois classes de Sixième (05/09)2019)



Djékodjim Abderamane – Dillah, accompagné de Samir Meddour (CPE) et des trois professeurs principaux, Florence Marchiset, Mireille Faivre et Cécile Ngongang. Ils ont accueilli les élèves de Sixième.

Ce lundi 2 septembre au collège Lucie Aubrac, le principal, Djékodjim Abderamane-Dillah, accompagné de Samir Meddour (CPE) et des trois professeurs principaux, Florence Marchiset, Mireille Faivre et Cécile Ngongang, ont reçu les élèves de Sixième et leurs parents.

Cette année, le collège ne possède plus que trois classes de Sixième pour 84 élèves. Après le traditionnel appel des élèves par classe, composée chacun de 28 élèves, le principal et le CPE ont reçu dans la salle polyvalente les parents pour leur expliquer le fonctionnement du collège. Il s'agissait aussi d'établir ensuite un dialogue pour répondre à toutes les questions relatives au passage en Sixième et au fonctionnement du collège.

Les déchets des gens du voyage ont été ramassés (06/09/2019)

Des déchets de toute nature ont été abandonnés par des gens du voyage, à la mi-août, sur des terres agricoles classées en zone Natura 2000. Les communes de Grandvillars et de Morvillars, qui ont payé l'enlèvement et le tri des déchets en question, en appellent à la responsabilité de l'État pour prévenir ce type de situation.



Les déchets étaient éparpillés sur les parcelles agricoles et attiraient les rats.

Des employés de l'entreprise d'insertion Charmois environnement et recyclage ont ramassé, durant deux jours, les déchets qui se trouvaient sur les parcelles agricoles situées le long de la RD19 sur Grandvillars et Morvillars. Ils ont été abandonnés par [des gens de voyage, dont les 200 caravanes ont stationné sur des terrains classés en zone Natura 2000.](#)

« L'entreprise Charmois a enlevé et trié l'équivalent de deux bennes de camions », témoigne Françoise Ravey, maire de Morvillars. « Les déchets allaient des déchets ménagers à une cuisinière abandonnée dans un bosquet en passant par des planches criblées de clous, des bidons ou des chaises cassées. Ils ont même récupéré du verre cassé. En revanche, l'huile de vidange qui s'est déversée dans le sol n'a pas été enlevée. »

Plus de fermeté de l'État

Cette opération de salubrité publique a été organisée par Françoise Ravey et visait à soutenir exploitants et propriétaires des parcelles agricoles. « Je l'ai engagée, à ma rentrée de vacances », se souvient-elle, « lorsque j'ai découvert cette situation. Je me suis entendue avec Grandvillars pour payer 50 % du nettoyage. »

Après ce travail, la maire de Morvillars appelle les pouvoirs publics et les services de l'État à prévenir ce genre d'occupations illicites. « Il est anormal que les communes se retrouvent seule à gérer de tels problèmes », commente-t-elle. « L'État doit faire respecter la loi, en obligeant les gens du voyage à s'installer sur les aires d'accueil ou l'aire de grand passage conçues pour eux. »



Dérogation pour replanter

Georges Flottat, vice-président de la chambre d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, s'est réjoui de la prise en charge du nettoyage des terrains par Morvillars et Grandvillars. « Ce n'était pas aux agriculteurs de le faire », soutient-il. « Ils ne sont pas responsables de la présence des gens du voyage sur leurs parcelles. Ils devront gérer la remise en état des terrains. »

À une réunion en préfecture sur le sujet en début de semaine, Georges Flottat a sollicité une dérogation de la direction départementale des territoires pour remettre les terrains en état. « Comme les parcelles sont en zone Natura 2000 », ajoute-t-il, « nous ne pouvons ensemençer et retourner la terre comme nous le voulons. Le but est de parvenir à une récolte de regain pour les bêtes bien avant l'hiver. Seulement, nous ne pouvons pas attendre deux mois cette autorisation. Il nous faut planter bien avant les premières gelées, sinon l'herbe ne poussera pas. »

Pascal CHEVILLOT

« Tolérance zéro pour les occupations illégales » (06/09/2019)



Les gens du voyage, qui occupaient des terrains illégalement, ont systématiquement reçu une mise en demeure d'évacuation.

Sous-préfète et directrice de cabinet de la préfète, Magali Martin dément tout laxisme des services de l'État et souligne au contraire sa réactivité. « Le Territoire de Belfort a été confronté, cet été, à un phénomène marginal d'occupations illicites de terrains par la communauté des gens du voyage », explique-t-elle. « Cela a suscité des tensions et des difficultés. Ces occupations n'ont pas laissé les services de l'État sans réaction : elles ont fait systématiquement l'objet d'arrêtés préfectoraux de mise en demeure d'évacuation. Cinq au total ! »

Six aires d'accueil et une aire de grand passage dans le département

Magali Martin rappelle que la préfecture le pouvait car le Territoire dispose de six aires d'accueil totalisant 90 places (Belfort, Bavilliers, Valdoie, Grandvillars, Delle et Beaucourt) et d'une aire de grand passage de 200 places à Fontaine. « J'observe que ces aires sont très utilisées », précise-t-elle. « Mais il est rare que nous soyons confrontés à une situation de saturation. »

Seulement les gens du voyage ont joué au chat et à la souris avec les forces de l'ordre. Dès qu'ils évacuaient un terrain, ils ne se déplaçaient que de quelques kilomètres. « Cette situation a fait l'objet de constatations de la gendarmerie et de plaintes des propriétaires », poursuit Mme Martin. « Des procédures pourront aboutir à des sanctions et à des dommages et intérêts que définira éventuellement la justice. »

« Application souple et pragmatique de la loi » pour les agriculteurs

La sous-préfète a entendu les doléances des exploitants agricoles. « Normalement, une demande d'autorisation auprès de la direction départementale des territoires pour des terrains classés en zone Natura 2000 s'accompagne d'un délai d'étude de deux mois », explique-t-elle. « La préfecture adoptera une application souple et pragmatique de la loi pour accompagner et soutenir les agriculteurs et faciliter leurs démarches. » L'idée serait de leur permettre d'ensemencer les terrains de Grandvillars et Morvillars rapidement.

P.Ch.

L'EST
RÉPUBLICAIN

Vendredi 6 septembre 2019

LE JOURNAL DE
BELFORT

06/09/2019

SAMEDI 7 SEPT.
MIDI ET SOIR :
GRANDES GAMBAS
au buffet à volonté
28€ / personne
ou 23€ à emporter

RESTAURANT
DU LAC
DE LA SEIGNEURIE

Ouvert midi et soir
sauf jeudi soir, dimanche soir
et lundi toute la journée

LEVAL - ÉTANG D'HÉLIQUAY 03 84 23 00 64



Les déchets font polémique

SUD TERRITOIRE

Morvillars et Grandvillars ont payé le nettoyage de terrains, classés en zone Natura 2000, qui étaient jonchés de déchets après leur occupation par des gens du voyage. Document DR

» PAGE 16

Les déchets des gens du voyage ont été ramassés

Des déchets de toute nature ont été abandonnés par des gens du voyage, à la mi-août, sur des terres agricoles classées en zone Natura 2000. Les communes de Grandvillars et de Morvillars, qui ont payé l'enlèvement et le tri des déchets en question, ont appelé à la responsabilité de l'État.

Des employés de l'entreprise d'insertion Chamois environnement et recyclage ont ramassé, durant deux jours, les déchets qui se trouvaient sur les parcelles agricoles situées le long de la RD19 sur Grandvillars et Morvillars. Ils ont été abandonnés par des gens du voyage, dont les 200 caravanes ont stationné sur des terrains classés en zone Natura 2000.

« L'entreprise Chamois a été créée et trié l'équivalent de deux tonnes de cartons », témoigne Françoise Ravay, maire de Mor-

villars. « Les déchets allaient des déchets mélangés à une cuisine et en passant par des planches, des bidons, des bidons ou des chaises cassées. Ils ont même récupéré du verre cassé. En revanche, l'huile de vidange qui s'est déversée dans le sol n'a pas été enlevée. »

Pas de fermeté de l'État

Cette opération de salubrité publique a été organisée par Françoise Ravay et visait à soutenir exploitants et propriétaires des parcelles agricoles. « Je l'ai engagée, à ma rentrée de vacances », se souvient-elle. « Lorsque j'ai découvert cette situation, je me suis entendue avec Grandvillars pour payer 50 % du nettoyage. »

Après ce travail, la maire de Morvillars appelle les pouvoirs publics et les services de l'État à prévenir ce genre d'occupations illégales. « Il est anormal que les communes se retrouvent seules à



Les déchets étaient éparpillés sur les parcelles agricoles et attirait les rats. Photo: D. PASCAL CHEVILLON

gérer de tels problèmes », commente-elle. « L'État doit faire respecter la loi, en obligeant les gens du voyage à s'installer sur les aires d'accueil ou l'aire de grand passage conçues pour eux. »

Dérogation pour replanter

Georges Flostat, vice-président de la chambre d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort, s'est réjoui de la prise en charge du nettoyage des terrains.

par Morvillars et Grandvillars. « Ce n'était pas aux agriculteurs de le faire », soutient-il. « Ils ne sont pas responsables de la présence des gens du voyage sur leurs parcelles. Ils doivent gérer la terre, en état des lieux. »

Lors d'une réunion en préfecture sur le sujet en début de semaine, Georges Flostat a sollicité une dérogation de la direction départementale des territoires pour remettre les terrains en état.

« Comme les parcelles sont en zone Natura 2000 », ajoute-t-il, « nous ne pouvons enlever et retourner la terre comme nous le voulons. Le but est de parvenir à une récolte de regain pour les bêtes bien avant l'hiver. Seulement, nous ne pouvons pas attendre deux mois cette autorisation. Il nous faut planter bien avant les premières gelées, sinon l'herbe ne poussera pas. »

Pascal CHEVILLON

« Tolérance zéro pour les occupations illégales »

Sous-préfète et directrice de cabinet de la préfète, Magali Martin dirige tout l'axe des services de l'État et souligne au contraire sa réactivité. « Le Territoire de Belfort a été confronté, cet été, à un phénomène marginal d'occupations illégales de terrains par la communauté des gens du voyage », explique-t-elle. « Cela a suscité des tensions et des difficultés. Ces occupations n'ont pas laissé les services de l'État sans réaction : elles ont fait systématiquement l'objet d'arrêtés préfectoraux de mise en demeure d'évacuation. Cinq au total ! »

Six aires d'accueil et une aire de grand passage dans le département

Magali Martin rappelle que la préfecture dispose de six aires d'accueil totalisant 90 places (Belfort, Bavilliers, Valdoie, Grandvillars, Delle et Beaucourt) et d'une aire de grand passage de 200 places à Fontaine. « J'observe que ces aires sont très utilisées », précise-t-elle.

« Mais il est rare que nous soyons confrontés à une situa-



Les gens du voyage, qui occupent des terrains illégalement, ont systématiquement reçu une mise en demeure d'évacuation. Photo: E. J. Christine BARRAS

tion de saturation. »

Seulement les gens du voyage ont joué au chat et à la souris avec les forces de l'ordre. Dès qu'ils évacuaient un terrain, ils ne se déplaçaient que de quelques kilomètres. « Cette situation a fait l'objet de consultations de la gendarmerie et de plaintes des propriétaires », poursuit M^{me} Martin. « Des procédures pourrions aboutir à des sanctions et à des dommages et intérêts que définitivement la justice. »

La sous-préfète a entendu les doléances des exploitants agricul-

tes. « Normalement, une demande d'autorisation auprès de la direction départementale des territoires pour des terrains classés en zone Natura 2000 s'accompagne d'un délai d'étude de deux mois », explique-t-elle. « La préfecture adoptera une application souple et pragmatique de la loi pour accompagner, soutenir les agriculteurs et faciliter leurs démarches. » L'idée serait de leur permettre d'ensemencer les terrains de Grandvillars et Morvillars rapidement.

R.C.

Page 6/12

Les éleveurs en fête le 15 septembre (08/09/2019)



La 15^e édition de la fête de l'élevage se déroulera comme de coutume à Morvillars.

Dimanche 15 septembre, les éleveurs du Territoire de Belfort organisent à leur tour leur comice. Cette fête de l'élevage se déroulera comme de coutume autour du château de Morvillars.

Pour cette nouvelle édition, dix-huit éleveurs viendront présenter leurs bêtes pour le concours. « Dix pour la race montbéliarde et huit pour la race prim'holstein », précise Olivier Hainin, le président des éleveurs du département. Le concours se tiendra en matinée à partir de 10 h.

L'après-midi sera plus festive même si on viendra aussi apprécier le championnat et l'élection de la grande championne ainsi que le concours des lots d'élevage où chaque éleveur vient présenter ses trois plus belles bêtes.

En parallèle, la manifestation qui draine un large public familial propose aussi une mini-ferme, un manège ou encore un taureau mécanique. Un marché paysan permettra de se fournir en produits locaux.

Engouement des jeunes

Enfin, ce rendez-vous phare des éleveurs est aussi l'occasion de mettre en avant les jeunes, notamment avec le concours du meilleur jeune meneur. « C'est un concours auquel nous tenons beaucoup », confirme Olivier Hainin. « D'autant plus qu'il y a un vrai engouement chez les jeunes. On a des enfants de 10 ou 11 ans qui sont déjà des mordus. » Les plus jeunes auront quant à eux l'occasion de défiler avec des veaux.

Dimanche 15 septembre, de 10 h à 18 h devant le château de Morvillars. Entrée libre. Possibilité de se restaurer.

Laurent ARNOLD

Belle rentrée en musique au collège Lucie-Aubrac (08/09/2019)



La chorale interprétant « Respire » avec la chorégraphie.

Pour la troisième année consécutive et pour répondre au message du ministère de l'Education nationale la rentrée scolaire a lieu en musique dans les écoles, les collèges et les lycées. Au collège Lucie-Aubrac, le principal, Djekodjim Abderamane-Dillah, avait chargé Isabelle Brizard, professeur de musique, d'accueillir par des chants et de la musique les nouveaux camarades, afin de leur souhaiter la bienvenue et de commencer l'année sous le signe de la joie et de la sérénité. « Le développement de la pratique collective de la musique est essentiel pour bâtir l'école de la confiance. »

Ce mercredi matin les 84 élèves des trois classes de 6e A, 6e B et 6e C ont pu simultanément écouter le programme musical interprété par une cinquantaine d'élèves de la chorale 2018, préparés, accompagnés au piano et dirigés avec brio par Isabelle Brizard.

Les chansons du programme étaient « Respire » de Mickey 3D, interprétée par le duo Onélia et Léonie et l'ensemble des choristes avec une chorégraphie. « Foule sentimentale » d'Alain Souchon a aussi été accompagnée d'une chorégraphie. « Imagine » de John Lennon idem.

Et pour finir, la classe présente s'est mêlée à la chorale et a interprété avec chorégraphie à l'appui « L'envie » de Goldmann. La chorale a pour projet de se présenter le 29 mai 2020 au concert des chorales à la MALS à Montbéliard avec un nouveau thème.

La 15e fête de l'élevage s'installe au château (09/09/2019)



Les éleveurs du Territoire de Belfort seront à la fête le 15 septembre à Morvillars.

La 15e édition de la fête des éleveurs du Territoire de Belfort se tient dimanche prochain à Morvillars. Près d'une vingtaine d'éleveurs y présenteront leurs bêtes dans le cadre du concours départemental.

De nombreuses animations seront aussi au programme de ce comice qui prend, comme de coutume, ses quartiers dans le parc du château : mini-ferme, marché paysan, manèges, taureau mécanique, défilés de veaux...

Dimanche 15 septembre, de 10 h à 18 h devant le château de Morvillars. Entrée libre. Possibilité de se restaurer.

20 Latino Danse (13/09/2019)



Premières leçons de Latin Dance dirigée par l'animatrice Maby (au premier plan).

C'est environ le nombre de participantes enregistrées lundi soir, salle du conseil de la mairie, pour la première leçon « aéro latino » du club Latin Dance.

Le comité du club est composé de Céline Stojanovic, présidente ; Céline Dudognon, trésorière ; Sonia Bardo, secrétaire et de Maby, l'animatrice.

Les cours sont surtout axés sur des danses latino rythmées et sur le fitness. Ils sont ouverts à tous, garçons et filles à partir de 13 ans. Ils ont lieu tous les lundis de 20 h à 21 h dans la salle du conseil municipal. Pour plus d'informations ou de renseignements, contacter le 06 70 48 22 21 ou par mail : celine.stojanovic@outlook.fr

15e fête de l'élevage ce dimanche (15/09/2019)



Ils étaient une trentaine pour aider le président Olivier Hainin (3^e à partir de la droite avec des lunettes) à préparer la fête de l'élevage qui se déroule aujourd'hui à partir de 10 h.

Samedi matin 14 septembre, une trentaine de membres des Éleveurs du Département est venue au château de Morvillars pour préparer avec Olivier Hainin, le président, la 15^e édition de la fête de l'élevage. Préparation qui consistait à monter deux chapiteaux pour accueillir, la buvette, la sono et le vin d'honneur. Mais aussi placer les plateaux servant au lavage des vaches et tendre des câbles le long du parc pour attacher les vaches avec leur plaque signalétique.

Dix-huit éleveurs viendront présenter leurs plus beaux spécimens dans le cadre du Concours départemental à partir de 10 h.

L'après-midi sera plus festive avec la présentation d'une mini-ferme, d'un manège, d'un taureau mécanique ou encore des balades en poneys. Un marché paysan permettra de se fournir en produits locaux. Ce sera aussi l'occasion de mettre en avant les jeunes, notamment avec le concours du meilleur jeune meneur. Il y aura possibilité de se restaurer.

MORVILLARS Agriculture 15/09/2019

15^e fête de l'élevage à Morvillars ce dimanche

Samedi matin 14 septembre, une trentaine de membres des Éleveurs du Département est venue au château de Morvillars pour préparer avec Olivier Hainin, le président, la 15^e édition de la fête de l'élevage. Préparation qui consistait à monter deux chapiteaux pour accueillir, la buvette, la sono et le vin d'honneur. Mais aussi placer les plateaux servant au lavage des vaches et tendre des câbles le long du parc pour attacher les vaches avec leur plaque signalétique. Dix-huit éleveurs viendront présenter leurs plus beaux spécimens dans le cadre du Concours départemental à partir de 10 h. L'après-midi sera plus festive avec la présentation d'une mini-ferme, d'un manège, d'un taureau mécanique ou encore des balades en poneys. Un marché paysan permettra de se fournir en produits locaux. Ce sera aussi l'occasion de mettre en avant les jeunes, notamment avec le concours du meilleur jeune meneur. Il y aura possibilité de se restaurer.



Ils étaient une trentaine pour aider le président Olivier Hainin (3^e à partir de la droite avec des lunettes) à préparer la fête de l'élevage qui se déroule aujourd'hui à partir de 10 h.

Tout sur l'élevage (15/09/2019)



Concours, animations, repas sont au programme.

Ce dimanche 15 septembre, les éleveurs du Territoire de Belfort organisent à leur tour, leur comice. Cette fête de l'élevage se déroulera comme de coutume autour du château de Morvillars. Pour cette nouvelle édition, dix-huit éleveurs viendront présenter leurs bêtes pour le concours. « Dix pour la race montbéliarde et huit pour la race prim'holstein », précise Olivier Hainin, le président des éleveurs du département. Le concours se tiendra en matinée à partir de 10 h.

L'après-midi sera plus festive même si on viendra aussi apprécier le championnat et l'élection de la grande championne ainsi que le concours des lots d'élevage, où chaque éleveur vient présenter, ses trois plus belles bêtes. En parallèle, la manifestation qui draine un large public familial propose aussi une mini-ferme, un manège ou encore un taureau mécanique. Un marché paysan permettra de se fournir en produits locaux. Dimanche 15 septembre, de 10 h à 18 h, devant le château de Morvillars. Entrée libre.

Des airs de Salon de l'agriculture (16/09/2019)

Les vaches des éleveurs du département, shampooinées, lustrées, ont défilé devant le public, à l'occasion de la 15e Fête de l'élevage, hier dans le parc du château de Morvillars.



Le concours départemental témoigne de la reconnaissance de la profession pour les éleveurs.

C'est à un dimanche à la ferme que les Belfortains ont été conviés hier, à Morvillars. Sauf que, cette fois, c'est la ferme qui avait fait le déplacement jusqu'à eux. Dix-sept agriculteurs du Territoire ont présenté dimanche 85 de leurs bêtes, vaches et veaux de races montbéliarde et prim'holstein, à l'occasion de la 15e fête de l'élevage.

L'occasion pour les bovins de participer au concours départemental annuel. « Les vaches sont classées en trois catégories : espoir (celles qui ont eu un veau), jeune (deux à trois veaux) et adulte (à partir de 4 veaux) », détaille Christine Bourquardez, secrétaire de l'association des Éleveurs belfortains, à l'origine de la manifestation. Deux juges spécialisés ont scruté le moindre détail. Une vingtaine de prix ont été remis, jugeant les mamelles, la morphologie des bêtes ou encore la qualité de leur lait.

« Nous prenons soin de nos animaux »

Au-delà des récompenses, le concours « valorise le travail de l'éleveur ». « Il lui offre la reconnaissance de la profession », ajoute Christine Bourquardez. Avec une présentation des animaux aux airs de « défilé » du salon de l'agriculture. « Un mois avant le concours, on habitue les vaches à porter le licol. Et on leur apprend à marcher doucement et calmement, sans avoir peur du monde ni de la musique, ce qui est loin d'être inné ! En champ, la vache est craintive par nature. Moins elle sera stressée, mieux elle se présentera devant les juges. » Et avec 800 kg de muscles au bout de la main, l'exercice ne s'improvise pas. Avant le jour J, elles sont tondues, lavées, lustrées.

« En une journée, le public peut découvrir le travail des éleveurs, 365 jours par an. Le message qu'on veut faire passer, c'est que le métier est exigeant, prenant, mais que nous prenons soin de nos animaux. »

Isabelle PETITLAURENT





Des airs de Salon de l'agriculture

Les vaches des éleveurs du département, champounées, lavées, ont défilé devant le public, à l'occasion de la 15^e Fête de l'élevage, hier dans le parc du château de Morvillars.

C'est un dimanche à la ferme que les Belletains ont été conviés hier, à Morvillars. Sauf que, cette fois, c'est la ferme qui avait fait le déplacement jusqu'à eux. Des sept agriculteurs du Territoire ont présenté dimanche 85 de leurs bêtes, vaches et veaux de races montbéliarde et prim'hôtoise, à l'occasion de la 15^e fête de l'élevage.

L'occasion pour les bovins de participer au concours départemental annuel. « Les vaches sont classées en trois catégories : espèce (celles qui ont eu un veau), jeune (deux à trois veaux) et adulte (à partir de 4 veaux) », détaille Christine Bourquardier, secrétaire de l'association des éleveurs belletains, à l'origine de la manifestation. Deux juges spécialisés ont scruté le moindre détail. Une vingtaine de prix ont



Le concours départemental témoigne de la reconnaissance de la profession pour les éleveurs. Photo ER/Isabelle PETITLAURENT

été remis, jugeant les mamelles, la morphologie des bêtes ou encore la qualité de leur lait.

« Nous prenons soin de nos animaux »

Au-delà des récompenses, le concours « valorise le travail de l'éleveur ». « Il lui offre la reconnaissance de la profession », ajoute Christine Bourquardier. Avec une présentation des ani-

maux aux airs de « défilé » du salon de l'agriculture. « Un mois avant le concours, on habitue les vaches à porter le licol. Et on leur apprend à marcher doucement et calmement, sans avoir peur du monde ni de la musique, ce qui est loin d'être inné ! En champ, la vache est contrôlée par nature. Mais elle sera stressée, mieux elle se présentera devant les juges. » Et avec 800 kg

de muscles au bout de la main, l'exercice ne s'improvise pas. Avant le jour J, elles sont sondées, lavées, bistrées.

« En une journée, le public peut découvrir le travail des éleveurs, 365 jours par an. Le message qu'on veut faire passer, c'est que le métier est exigeant, prenant, mais que nous prenons soin de nos animaux. »

Isabelle PETITLAURENT

L'art pour étudier les problèmes sociétaux (17/09/2019)

La visite du recteur de l'académie a permis au collège Lucie-Aubrac de Morvillars de présenter ses projets artistiques autour de l'écologie, du harcèlement ou encore de l'égalité homme-femme.



Le Recteur Jean-François Chanet découvre le projet de récupération de déchets du collège.

Le recteur d'académie, Jean-François Chanet, est venu en visite ce lundi 16 septembre au collège de Morvillars. L'occasion pour lui de découvrir, par le biais des élèves, l'utilisation des arts dans le collège comme outil pédagogique.

C'est d'abord avec la sculpture que les élèves ont travaillé sur le recyclage et le tri. À partir de déchets retrouvés un peu partout, et accompagné d'un artiste local, les élèves ont construit un géant d'ordure (2 mètres tout de même) et quelques-uns de ses rejetons. Tous trônent au milieu de la cour du collège. « C'est l'occasion de donner une seconde vie aux objets », explique une jeune collégienne tout en présentant une vidéo au recteur. Vidéo dans laquelle les jeunes expliquent comment créer une brosse à dents pour chien à partir de vieux objets.

Égalité homme-femme, harcèlement, des sujets de société disséqués

L'écologie, les élèves l'ont ensuite dessinée et découpée pour créer des animaux en voie de disparition, avant enfin de la chanter avec la chorale de l'école. Chorale qui s'est emparé d'un autre sujet de société, le harcèlement et les égalités homme-femme. C'est d'abord avec l'aide du Studio Sauvage, graphiste à Montbéliard, que les élèves ont créé des sérigraphies. « Féministe, non juste réaliste » ou encore « le harcèlement, c'est mâle », peut-on lire sur ces œuvres exposées dans les couloirs du collège.

Des phrases chocs, récupérés et transformé en refrain pour créer un titre musical avec un duo de chanteuse de la Poudrière. « De nombreux élèves ont participé à ces petits ateliers et c'est un vrai plus de pouvoir compter sur des artistes pour nous aider », explique l'une des professeurs. Des artistes et des élèves motivés, il n'en fallait pas plus pour le recteur !

L'art pour étudier les problèmes sociétaux

La visite du recteur de l'académie a permis au collège Lucie-Aubrac de Morvillars de présenter ses projets artistiques autour de l'écologie, du harcèlement ou encore de l'égalité homme-femme.

Le recteur d'académie, Jean-François Chanet, est venu en visite ce lundi 16 septembre au collège de Morvillars. L'occasion pour lui de découvrir, par le biais des élèves, l'utilisation des arts dans le collège comme outil pédagogique. C'est d'abord avec la sculpture que les élèves ont travaillé sur le recyclage et le tri. À partir de déchets retrouvés un peu partout, et accompagné d'un artiste local, les élèves ont construit un géant d'ordure (2 mètres tout de même) et quelques uns de ses rejets. Tous trônent au milieu de la cour du collège.

« C'est l'occasion de donner une seconde vie aux objets », explique une jeune collégienne tout en présentant une vidéo au recteur. Vidéo dans laquelle les jeunes expliquent comment créer une brosse à dents pour chien à partir de vieux objets.

Égalité homme-femme, harcèlement, des sujets de société disséqués

L'écologie, les élèves l'ont ensuite dessinée et découpée pour créer des animaux en voie de disparition, avant enfin de la chanter avec la chorale de l'école. Chorale qui s'est emparée d'un autre sujet de société, le harcèlement et les égalités homme-femme. C'est d'abord avec l'aide du Studio Sauvage, graphiste à Montbéliard, que les élèves ont créé des sérigraphies. « Féministe, non juste réaliste » ou encore « le harcèlement, c'est mâle », peut-on lire sur ces œuvres exposées dans les couloirs du collège.



Le recteur Jean-François Chanet découvre le projet de récupération de déchets du collège. Photo ERJ/Michael DESPREZ

Des phrases chocs, récupérés et transformés en refrain pour créer un titre musical avec un duo de chanteuse de la Poudrière.

« De nombreux élèves ont participé à ces petits ateliers et c'est un vrai plus de pouvoir compter sur des artistes pour

nous aider », explique l'une des professeurs. Des artistes et des élèves motivés, il n'en fallait pas plus pour le recteur !

Le premier passage piéton 3D réalisé sur la RD 19 (21/09/2019)

L'entreprise T1 de Montbéliard s'est chargée de la réalisation du premier passage piéton 3D (PP3D) du département, à l'entrée du village, côté Grandvillars. Plusieurs dizaines de lycéens convergent chaque jour vers ce lieu de ramassage scolaire.



Piéton en sécurité avec le passage piéton 3 D.

La sécurité routière étant l'affaire de tous, la commune de Morvillars a voulu être la première commune du Territoire de Belfort à installer un passage piéton en 3D (PP3D) à l'entrée du village, côté Grandvillars. Ceci afin de procéder à une sécurisation optimale de la traversée de la RD 19 avec un aménagement adapté au réseau de transport suburbain Optymo et de la halte ferroviaire de la ligne Belfort/Delle/Bienne. Ce réseau de transport en commun comprend des lignes de bus régulières et spéciales en direction des lycées de Belfort et Delle.

Ainsi, ce sont notamment, en période scolaire, plusieurs dizaines de lycéens qui convergent vers ce lieu de ramassage scolaire et un grand nombre d'utilisateurs qui empruntent le réseau de transport Optymo en direction de Belfort ou Delle.

Par ailleurs, plus généralement, le but est de sensibiliser les usagers de la route au respect des limitations de vitesse en agglomération sur les RD 19 et RD 23.

Une étude des vitesses sur ces axes a montré que 40 % des véhicules ont une vitesse supérieure à 70 km/h. Ce PP3D a été réalisé par l'entreprise T1 de Montbéliard pour un coût de 1980 € HT, subventionné au titre des amendes de police à hauteur de 40 % soit 800 €.

40 % des véhicules ont une vitesse supérieure à 70 km/h sur les RD 19 et RD 23, selon ce qu'a révélé une étude de la vitesse.

Repas concert avec Osmose (24/09/2019)

Repas concert organisé, le samedi 21 septembre, par Le café du Cheval-Blanc



samedi 21 SEPT. 2019

Café du Cheval Blanc
chez Pat & Ghislain
4 rue Charles de Gaulle
9020 MORVILLARS
07 88 42 98 58 03 84 27 80 09
cheval.blanc.morvillars@orange.fr

Buffet à volonté
à partir de 19h

SPAGH - BOLO

à la Gibus :
avec des vrais morceaux de steak haché façon bouchère

14 €
10 € enfants - de 10 ans

21h Concert 100% Rock

BAR
entrée libre

OSMOSE
Reprises et compos, parties, 100% Rock
« Ça va déminager ! »

OSMOSE
EN CONCERT

L'EST
RÉPUBLICAIN

OSMOSE
EN CONCERT

samedi 21 SEPT. 2019

Café du Cheval Blanc
chez Pat & Ghislain
4 rue Charles de Gaulle
9020 MORVILLARS
07 88 42 98 58 03 84 27 80 09
cheval.blanc.morvillars@orange.fr



Les gilets jaunes sont de retour sur le rond-point (28/09/2019)



Ce jeudi, les gilets jaunes ont symboliquement repris le rond-point de la RD 19 entre Morvillars et Grandvillars, haut lieu du mouvement depuis le 17 novembre 2018.

Jeudi soir, une quarantaine de gilets jaunes se sont regroupés sur le rond-point de la RD19 à Morvillars, de 20 h à minuit.

Ce rassemblement répondait à un appel national lancé sur les réseaux sociaux pour une « nuit jaune ». Cet appel demandait à tous les gilets jaunes « de reprendre les ronds-points dans l'esprit du début du mouvement ».

Alors que la cabane installée par les gilets jaunes à quelques dizaines de mètres de là est toujours occupée jour et nuit, ce premier appel va-t-il marquer la reprise du mouvement dans le département ?

En tout cas, ce jeudi soir, les manifestants se sont simplement regroupés au centre du rond-point autour d'un feu pour signaler leur présence. Mais aucune gêne à la circulation n'a été constatée par les gendarmes présents sur les lieux.